

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 507

présenté par  
Mme Michèle Delaunay

**ARTICLE 50**

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 20 :

« V. – Les dispositions des I, II et IV ainsi que des articles L. 162-30-2 et L. 162-30-4 du ... (*le reste sans changement*) ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.

Cet amendement a pour objet d'une part, de corriger des erreurs de référence et d'autre part, d'articuler les dates d'entrée en vigueur du nouveau dispositif avec l'abrogation des dispositions antérieures.